



COMPTE RENDU

CSE ordinaire du 28 mai 2026

Déclaration préalable des élus CGT :

Ruptures conventionnelles : l'État poursuit ses attaques contre la protection sociale

Abasourdis par une nuit d'extrême chaleur qui s'abat sur notre pays et serait soi-disant normale en cette période, nous apprenons que les privés d'emploi se trouvent à nouveau attaqués dans leurs droits.

La rupture conventionnelle ne donnera plus le droit à bénéficier de 18 mois d'allocation mais à 15... malgré un refus assez unanime lors des dernières discussions entre partenaires sociaux. L'Assemblée Nationale va encore une fois à l'encontre de l'avis du peuple.

En parallèle, la **CGT France Travail Normandie** attend que soit décidée la modulation de la durée d'indemnisation promise par le décret du 26 janvier 2023 lorsque le taux de chômage augmente. Il semblerait que seule la majorité présidentielle n'ait pas vu le dépassement des 8% ce mois-ci suite aux nombreux licenciements et faillites d'entreprises !

Nous condamnons encore une fois les économies réalisées sur le dos des plus pauvres et précaires et demandons le respect des négociations.

Point sur les ASC

Un retard est à déplorer dans l'édition des cartes Illicado, elles sont remises en fabrication au cours du mois de mai.

La **CGT** s'est abstenue sur ce point : les agents de la MRS seront au plus près de leur REA et protégés par le système STS mais ils seront serrés comme des sardines dans les locaux de l'agence et les 140 m² de la DT27 seront inutilisés jusqu'à la fin du bail, soit durant 6 années.

Consultation sur l'intégration de l'équipe MRS 27 au sein de l'agence d'Évreux-Brossolette

Lors du CSE du mois d'avril, la Direction a présenté aux élus un projet de déménagement des quatre conseillers MRS de la DT 27 vers l'agence d'Évreux-Brossolette.

Point d'étape sur les travaux de la délégation d'enquête

La délégation d'enquête demande qu'un point sur l'enquête accident du travail déclenchée suite au suicide de notre collègue d'Évreux soit présenté à chaque CSE. La DR prend acte de cette demande.

A ce jour, les entretiens sont toujours en cours et leur analyse aussi.

CFE-CGC, **CGT**, FO, FSU et SNAP s'abstiennent.

La CFDT vote POUR

Compte-rendu de la commission politique sociale du 10 avril 2026

Bilan campagne de promo : Les membres de la commission constatent que le plafond de verre est différent entre hommes et femmes. Comment la direction compte-t-elle réduire cet écart ? pas de réponse.

Refuser le PAP n'implique pas forcément de non-promotion, nous assène la Direction. En est-on si sûr ?

25% des agents sont éligibles au 20.4 en Normandie, un agent sur 4 ! Les délais entre deux promotions sont de plus en plus longs : minimum 5 ans.

La garantie salariale a été allouée à 28 agents en Normandie.

Statut 2003 : Sans concours ni possibilité d'évolution, un seul agent a bénéficié de la carrière exceptionnelle en Normandie !

CPF : Quatre demandes de formation hors France Travail ont été acceptées sur le temps de travail.

Retraite : La Direction indique travailler en continu avec la CARSAT suite à la suggestion des OS de prendre en compte les régimes ouverts, fermés, l'IRCANTEC, l'AGIRC ARCCO...

Psycho du travail : au vu de la pyramide des âges, des recrutements de psycho du travail sont en cours.

Infos RH

- **Aidants et dons de jours CET :** La direction a ouvert la possibilité de don de jours CET en faveur des collègues aidants dans le cadre du Fonds de Solidarité aux Aidants.

- **Coutances :** l'équipe CDDE a 3 départs en retraite et seulement un poste émis en BDE. Manque 2 postes.

Réponse : La Manche est largement au-dessus d'OPERA. Tous les départs ne sont pas remplacés systématiquement. Les décisions sont prises après discussion entre manager/équipe et DT avant arbitrage. Puisque les équipes participent aux discussions, la **CGT** leur conseille vivement de réclamer des postes quand elles l'estiment nécessaire.

- **BDE en cours :** Selon des bruits de couloir, pour l'ensemble de la BDE en cours, une seule titularisation est possible qu'en est-il réellement ?

Réponse : Pour les BDE d'avril et septembre, cinq à six entrées sont prévues mais en tenant

compte des départs, des annulations de départ, et des mouvements internes région et hors région, ce chiffre peut varier et diminuer.

- **Caen-Beaulieu :** équipe indemnisation en réduction d'effectif (Seuls 6 agents en ce moment avec un départ au 4 juillet et une collègue en formation actuellement et une arrivée au 1^{er} juillet pour un départ en retraite déjà effectif) manque 2 GDD opérationnels (il n'y a dans les faits que 5 agents opérationnels actuellement). Que propose la direction ?

Réponse : Un poste est ouvert sur la BDE. La Direction n'a pas tous les éléments mais comme habituellement, les remplacements ne sont pas systématiques.

- **Avance des frais de formation par les agents :** Le syndicat est sollicité dans le cadre d'agents à qui il a été dit que les stagiaires des formations devront, à compter de septembre, avancer tous les frais de déplacement (hôtellerie comme restauration). Qu'en est-il réellement ?

Réponse : à partir du 1^{er} août, les agents devront avancer uniquement les repas (aucunement pour l'hôtellerie) durant leur formation et seront remboursés deux fois par semaine dans OGD pour éviter d'attendre. Pour les services civiques, il n'y aura pas d'avance de frais mais des tickets repas seront fournis.

- **Maladie pour les statuts 2003 :** La **CGT** et la FSU ont demandé la diffusion d'informations claires pour les graves maladies et longues maladies et la prise en charge du salaire pour les statuts 2003. Cette situation génère du stress et des problématiques financières importantes pour les agents.

Réclamations des élus CGT

- **Enquête DE sur les agences pilotes MSA (suite de la question portée aux CSE précédents) :** La **CGT** demande à la Direction de communiquer le contenu du questionnaire aux élus.

Réponse : La demande est faite à la DG.

- **Signature DPA (suite de la question portée aux CSE précédents) :** Le Conseil des Prud'hommes a reconnu, le 16 janvier 2024, la légitimité de la demande d'anonymat des agents en condamnant la direction de France Travail : La **CGT** demande l'application de cette décision pour tous les agents.

Réponse : Cette décision relève de la DG. En attendant, juridiquement, c'est France Travail qui est responsable de cette signature et non l'agent. Par contre, la **CGT** a argumenté que le nom est bien celui de l'agent et que cela a son importance.

- **DPA non signé :** Selon les agences, la radiation pour défaut de signature de contrat d'engagement intervient dès la première convocation dans d'autres à la seconde. Les élus **CGT** demandent quelle est la règle ?

Réponse : La règle applicable est celle du délai de 30 jours et le nombre de convocations. *La préconisation de la région aux agences et de deux convocations avant l'avertissement dans le délai de 30 jours.*

- **Accompagnement intensif FSE :** les objectifs de remplissage des portefeuilles tiennent-ils compte des personnes en rattaché ?

Réponse : Le portefeuille est pris en compte sans les demandeurs rattachés.

- **Simulation des droits à la retraite :** L'IRCANTEC refuse de réaliser des simulations de droits à la retraite alors que la CARSAT le fait. La **CGT** demande à la direction de faire le lien avec l'IRCANTEC afin que les agents puissent avoir les informations nécessaires à leur prise de décision.

Réponse : La demande est remontée à la DG.

- **Commission de discipline :** Les élus **CGT** demandent combien de commissions de discipline ont eu lieu à France Travail Normandie ces deux dernières années et les suites données.

Réponse : Une seule commission de discipline et un licenciement.

- **Le cabinet ACCA** est mobilisé par la Direction sur de nombreux sujets RPS en Normandie. Les élus demandent à être informés du montant de ces prestations.

Réponse : En 2025, le cabinet ACCA a coûté à France Travail 31248 euros.

Il est engagé sur divers dispositifs :

- Suite à agression
- Suite à procédure disciplinaire
- Suite au mal être individuel
- Pour animer ou co-animer des webinaires
- En accompagnement RPS/QVT d'agences

- Organisation en bassin des équipes entreprises sur Rouen en test pour harmoniser les pratiques (rumeurs en mars, lancé en avril). Mis en œuvre à Lille, Lyon. Mise en commun des équipes entreprises, des services de la ML, de Cap, des CD. Quelle organisation concrètement ?

Réponse : des travaux, sous forme de webinaires, sont en cours pour mener une réflexion sur Rouen et la Manche. Suite à nos questions, la Direction indique que rien n'est arrêté ; la **CGT** a demandé un point régulier sur le sujet, refusé faute de contenu pour le moment, selon la Direction. Le projet sera donc présenté une fois terminé, sans que les élus n'aient pu faire éventuellement part de leurs remarques constructives durant la phase préparatoire.

**Prochain CSE ordinaire le 25 juin :
n'hésitez pas à interpeller vos élus CGT
pour toute remarque et question.**